

Le Revenu de solidarité active (Rsa) peut compléter vos ressources afin de vous garantir un revenu minimal. N'attendez plus pour faire une simulation puis une demande de Rsa. Tout se passe sur caf.fr !

Où trouver la rubrique « Faire une demande de Rsa » ?

ACTUALITÉS

MES SERVICES EN LIGNE **1**

Accueil Mes services en ligne

Faire une simulation

Faire une demande de prestation **2**

DROITS ET PRESTATIONS

MAGAZINE VIES DE FAMILLE

AIDE

1 Sur la page d'accueil du caf.fr, cliquez sur le **menu gauche** puis sur « **Mes services en ligne** ».

2 Choisissez la rubrique « **Faire une demande de prestation** ».

3 Cliquez sur la prestation « **Rsa** » en choisissant une des situations :

• « **Vous êtes allocataire** » :

vous êtes redirigé(e) vers **Mon Compte** et l'outil de simulation rapatrie votre dossier. Il ne vous reste plus qu'à valider et compléter les informations demandées. Vous pouvez aussi les modifier si votre situation a changé.

• « **Vous n'êtes pas allocataire** » : vous êtes redirigé(e) vers la demande de Rsa.

Vous êtes allocataire

Nous utiliserons des informations de votre dossier pour vous éviter de les saisir à nouveau

- La Prime d'activité
- Le Rsa
- Le logement
- La Paje
- Les Allocations familiales

3

Vous n'êtes pas allocataire

- La Prime d'activité
- Le Rsa
- Le logement
- La Paje
- Les Allocations familiales

Comment faire une demande de Rsa ?

Demande en ligne de Rsa

1 Je fais ma demande en ligne

1



Multisupport



Durée estimée : 20 à 25 min

2 J'ai besoin...

2



D'informations sur les personnes vivant à mon foyer



Du montant des ressources des 3 derniers mois des personnes de mon foyer



De mon dernier avis d'imposition



De mes coordonnées bancaires

3 A la fin de ma démarche, trois possibilités...

3



Un montant estimé de Rsa est affiché



Une étude complémentaire est nécessaire



Vous n'avez pas droit au Rsa

Sur la **page d'accueil** de la **demande en ligne de Rsa**, vous trouverez des indications sur :

1 la durée de la démarche,

2 les informations dont vous avez besoin sur :

- **votre situation personnelle et familiale** (la composition de votre foyer),
- **votre situation professionnelle,**
- **le montant des ressources des 3 derniers mois** de toutes les personnes composant votre foyer,
- **votre dernier avis d'imposition,**
- **Et vos coordonnées bancaires.**

3 vos possibilités en fin de démarche :

- si vous êtes éligible au Rsa, **une estimation du montant**
- votre situation nécessite **une étude complémentaire,**
- vous n'avez **aucun droit** au Rsa.

Comment faire une demande de Rsa ?



En haut de page, la **barre d'étape** vous indique toutes les étapes de votre demande et où vous en êtes. La démarche est décomposée en **6 étapes** avant le résultat. Le demandeur devra successivement passer par toutes les étapes **Accès, Situation, Logement, Ressources et Coordonnées bancaires**, avant d'arriver au **récapitulatif final**.

Des **info-bulles** vous accompagnent dans toute votre démarche.

Que faire en fin de demande de Rsa ?

Résultat

Voici votre numéro d'allocataire, il est indispensable pour toutes vos démarches auprès de la Caf : 3023587

Sous réserve de vérifications complémentaires, le montant mensuel estimé de votre Rsa s'élève à **470,95 euros par mois**

Ce montant vous est communiqué, dans l'attente de la confirmation par le Président du Conseil départemental.

Le 1er paiement sera effectué sous 2 à 3 semaines après réception des documents attendus, compte tenu des délais nécessaires à l'étude de cette demande.

Pièces justificatives demandées

Nous avons besoin que vous adressiez à la Caf de votre département les pièces justificatives suivantes :

Vous

- Un des documents ci-dessous :

- Titre de séjour de plus de 5 ans en cours de validité
- Titre de séjour de moins de 5 ans en cours de validité et une attestation de la préfecture justifiant de l'autorisation à travailler depuis 5 ans
- Tout document autorisant le séjour sur le territoire français (réfugiés, protection internationale, protection subsidiaire, admis au titre de l'asile)

Merci de fournir uniquement les pièces justificatives qui vous sont demandées. Les pièces justificatives demandées sont nécessaires au traitement du dossier et au versement de la prestation.

Vous allez recevoir votre mot de passe pour effectuer toutes vos démarches.

Pour transmettre les documents demandés, vous pourrez alors :

- Vous rendre espace Mon Compte rubrique "Mes démarches" ou
- Les adresser par courrier à votre Caf.

En cas de difficulté pour afficher le récapitulatif, veiller à désactiver le bloqueur de fenêtres intempêtes (pop-up) de votre navigateur.



Télécharger le récapitulatif

Pour nous permettre de prendre en compte cette demande de Rsa, vous devez terminer votre démarche par un complément d'informations en cliquant sur le bouton continuer. Le Rsa comprend une prestation mais aussi une dimension d'accompagnement social et/ou professionnel. C'est un droit pour vous et également une obligation. Vous devez donc souscrire à ces obligations d'accompagnement.

À la fin de votre demande :

- 1 vous avez un **numéro allocataire**,
- 2 le **montant estimé de votre Rsa** s'affiche.
- 3 la liste des **pièces justificatives** nécessaires à l'étude de votre droit. Vous pouvez les transmettre en vous connectant à l'Espace **Mon Compte**, rubrique « **Suivre mes démarches** ».
- 4 Vous pouvez également **télécharger le récapitulatif** en pdf de votre déclaration.
- 5 Le **Rsa** comprend une **aide financière** et un **accompagnement** dans vos démarches professionnelles et d'insertion. Vous devez souscrire à cette **obligation d'accompagnement**.

Le recueil des données socio-professionnelles

Module optionnel pour les Caf, le **recueil des données socio-professionnelles** est destiné à connaître des informations sociales et professionnelles de l'allocataire et éventuellement de son conjoint.

Ce module permet de prendre en compte :

- **les difficultés rencontrées** (difficultés liés au logement, à la vie quotidienne, à la recherche d'un emploi...) pour l'exercice d'une activité professionnelle ou la recherche active d'emploi,
- **le niveau d'études et le parcours professionnel**, pour mieux accompagner le demandeur dans ses démarches et sa réinsertion.

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (Cmu-C)

- 1 Si votre **demande de Rsa est positive**, la **Couverture Maladie Universelle Complémentaire (Cmu-C)** vous est proposée.
- 2 Si vous êtes **déjà bénéficiaire de la Cmu-C**, vous accédez à un écran récapitulatif et votre démarche est terminée.
- 3 Si vous n'êtes **pas bénéficiaires de la Cmu-C**, vous pouvez effectuer une demande en renseignant votre numéro de sécurité sociale et votre régime d'appartenance.

En fonction de votre régime (Régime général, Mineurs et assimilés, Militaires de carrière ou Autres), vous êtes invité(e) :

- à **télécharger** votre demande sur le site cmu.fr,
- à **vérifier et à valider votre situation** après avoir indiqué votre organisme de gestion de la Cmu-C (Cpam, Organisme complémentaire actuel ou autre organisme complémentaire).

- 4 Votre demande est ensuite transmise à votre organisme de gestion.